

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT A L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M. l'abbé Jean Marie Veyssière
 profession de curé
 natif de Salers, dép' du Cantal
 demeurant à Colmuche
 allant à Rome, dép' d'Italie
 âgé de 57 ans, taille d'un mètre 75 cent
 cheveux gris front moy
 sourcils is yeux gris - bleu.
 nez moy bouche moy
 barbe menton front
 visage oval teint rouge

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac, le 27 avril
 mil neuf cent dix huit

Signature des témoins : Signature du porteur :

J. M. Veyssière

N° 18 du Registre.

41

curé
 Cantal
 du Cantal

rien de
 passe-ports
 compte de
 20 Mai 1925

il 1925.
 Veyssière

curé

TAL
NTON
VIC-SUR-CÈRE
MAIRIE
DE POLMINHAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Polminhac, le _____ 192

Certificat de domicile

Le Maire de la commune de
Polminhac soussigné certifie que
Monsieur Veysières Jean Marie né
à Salers le 8 février 1868 est domicilié
dans la commune depuis 1912.

En foi de quoi le présent
certificat a été délivré



Le Maire
[Signature]

41
Maire curé
Cantal
du Cantal

rien de
passé fort
compte de
20 Mai 1925

il 1925
Veysières

41

L'abbé Jean Marie Veyssière curé
de Polminhac Cantal
à Monsieur le Préfet du Cantal

qui a l'honneur de vous prier de
vouloir bien me délivrer un passe-partout
pour passer en Italie où je compte
faire un séjour du 11 au 20 Mai 1925

Polminhac le 27 avril 1925
J. Marie Veyssière



Vo pour légalisation de la signature
de M. Veyssière
déposée ci-dessus.
POLMINHAC, le 27 avril 1925
Le Maire.



[Handwritten signature]